



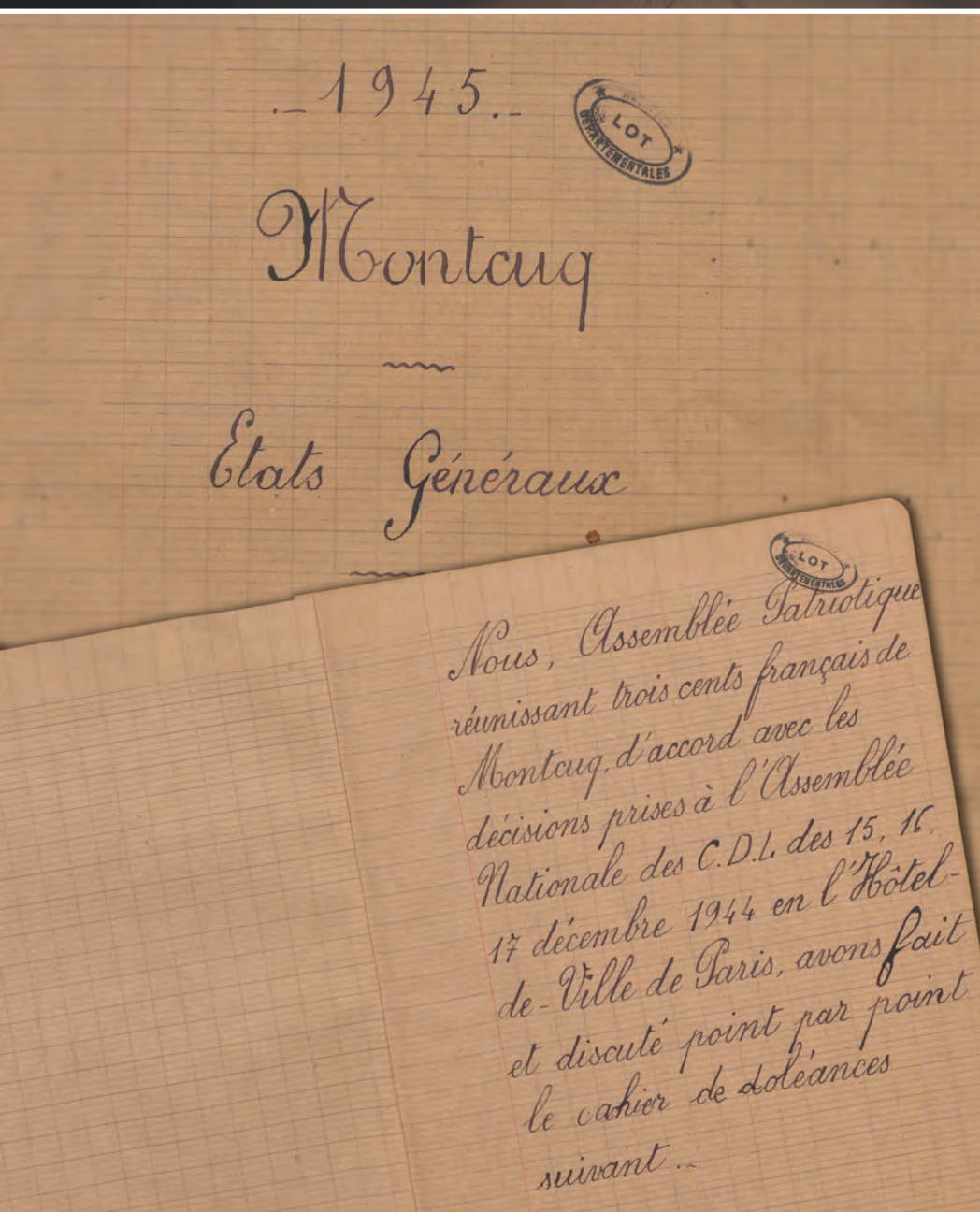
REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 76

janvier 2025



**1944-
1945.**

**Des cahiers
pour un
renouveau
démocratique !**

Pages 1 et 2 des 14 pages du cahier de doléances rédigées par les habitants de la commune de Montcuq dans le Lot, cosigné le 13 juin 1945 par le maire et le président du Comité local de Libération. (Sources : AD du Lot. Cote : EDT 201 NC3).



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE
Email : irhs.mp@orange.fr - Web : irhs-midi-pyrenees.com
Directeur de publication : Alain Raynal

Prix : 5 €

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

→ Sommaire

Edito page 3

1944-1945. Etats généraux de la Renaissance Française

Premières avancées démocratiques dans le Lot libéré. ... page 4

Doléances des habitants de Montcuq en quelques extraits .. page 5

1944-1945

Les Accords de Toulouse :

« une étape vers la République sociale » page 6

Livre

Les Etats généraux de 1945

« Une expérience démocratique oubliée » page 8

1895-2025. Les 130 ans de la CGT

Ces « héros ordinaires » de la CGT :

l'Ariégeois Joseph Cazaruc page 9

Résistance

A Toulouse, les guérilleros engagent la lutte armée page 11

Mémoire

De l'Aveyron à la Suisse en passant par Moissac :

le sauvetage des enfants juifs pendant

la Seconde Guerre mondiale page 12



Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Bulletin d'adhésion annuel 2025

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

☐ Adhésion individuelle

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....@.....

Tarifs : ☐ Individuel : 15 euros ☐ Soutien : 50 euros (ou plus)

☐ Adhésion collective (syndicats, collectivités, organisations...)

Organisation.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Adresse mail.....@.....

Tarifs : ☐ Collectif : 55 euros ☐ Soutien : 100 euros (ou plus)

Bulletin d'abonnements annuels

☐ A la revue trimestrielle « Repères » - Tarif : 15 euros

☐ Aux « Cahiers » de l'Institut national - Tarif : 18 euros

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE

Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de : IRHS-CGT Midi-Pyrénées



ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, collective ou individuelle,
en santé comme en prévoyance.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : 0 810 510 510 Service 0,05 € / appel + prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

→ Ne confondons pas archives et conserves

Dans les Instituts d'Histoire Sociale, lorsque nous parlons de « fouiller », ce n'est pas pour faire un trou, ou de l'archéologie ou pour éplucher les poches d'un vêtement. Nous fouillons dans l'histoire plus précisément l'histoire sociale, celle qu'on trouve dans les mémoires encore vives, dans les papiers, les photos... C'est parfois éprouvant difficile : les mémoires s'éteignent les unes après les autres, les papiers et les photos sont un peu partout dans des caves ou des greniers et attendent on ne sait quoi, on ne sait qui, très souvent ce sont les déchetteries qui ont le dernier mot. Pour les structures collectives ce n'est pas mieux, que ce soit syndicats ou CSE : qui garde, range, classe et archive les traces des activités syndicales ou sociales ? Mais oui, vous avez raison, il suffit d'aller fouiller dans les archives départementales ou municipales ! Et pour y trouver quoi ?... si les particuliers ne remettent pas leurs archives syndicales à une structure qui elle-même doit les reverser avec ses propres archives à un établissement public d'archives. Ces archives départementales ou municipales, avec des personnels compétents sauront mettre en valeur vos archives et surtout permettront d'être consultées, d'être fouillées. Depuis maintenant plus de trois ans l'IRHS CGT Midi Pyrénées insiste beaucoup sur cette

notion d'archivage. Au sein de la CGT, cette nécessité d'archiver s'est perdue dans les années 1970. Une cinquantaine d'année plus tard les lacunes dans la conservation de l'histoire sociale sont considérables. Il était donc urgent de prendre le problème à bras-le-corps. Trois journées de sensibilisation ont été organisées dont une spécifiquement sur l'archivage des documents numériques, une autre initiative aura lieu en 2025 car les demandes commencent (enfin) à être plus nombreuses. En parallèle, l'IRHS noue des relations avec les Archives Départementales des 8 départements que nous couvrons, c'est une démarche normale puisque nous avons énormément besoin d'elles, et elles ont aussi besoin que nous soyons le relais pour leur fournir la « matière première » que sont les archives syndicales. Dans ce cadre relationnel, l'IRHS a tenu le 3 décembre dernier la réunion de son Conseil d'Administration à Albi dans les Archives Départementales du Tarn. Cette initiative devrait se renouveler dans différents départements.

Philippe Leclerc
Président de l'IRHS Midi-Pyrénées



Lors de la réunion décentralisée de l'IRHS CGT qui s'est tenue aux Archives départementales du Tarn le 3 décembre 2024, nous avons été accueilli par le directeur Eric Montat ainsi que par les responsables du pôle communication Valérie Gautrand et Françoise Fassina. Visite guidée puis réunion de travail avant la photo (ci-contre) des membres du CA sous l'une des œuvres du peintre Jacques Bonhomme qui incarne le peuple révolté depuis le Moyen Âge. Cette pièce du triptyque évoque l'émancipation de la classe paysanne.
(Photo IRHS CGT Midi-Pyrénées)

➔ Premières avancées démocratiques dans le Lot libéré

Sous ce titre « La création du Comité Départemental de Libération (CDL) du Lot et ses liens avec les Comités Locaux de Libération (CLL) entre août 1944 et juin 1948 », Enzo Delpéch a présenté en 2022 un Mémoire de Master à l'université de Limoges*. Par ce riche et approfondi travail de recherche, nous en apprenons beaucoup sur la mise en place dans des conditions politiques et démocratiques inédites du CDL et des premiers CLL dans six communes du Département. Il est fait référence à un document exceptionnel, le Cahier de doléances de la commune de Montcuq préparatoire aux États Généraux de la Renaissance Française de juillet 1945 pour lequel 300 habitants de la commune participèrent à sa rédaction.

Enzo Delpéch, aujourd'hui chargé de recherches et de médiation pour le nouveau musée de la Résistance du Lot - Direction du patrimoine de la ville de Cahors, nous autorise à reproduire un court extrait de son travail de recherche.

« Les Comités Départementaux de Libération (CDL) sont chargés de collecter les Cahiers de Doléances de chaque commune dans le but de participer aux États Généraux de la Renaissance Française (EGRF) qui se tiennent du 10 au 14 juillet 1945 à Paris. La convocation du CNR est officielle le 4 avril 1945³⁷⁵. Le programme des États-Généraux est fixé autour de trois thématiques : l'effort de guerre, la reconstruction économique et sociale et la défense de la République et de la Démocratie. Le 24 juin 1945, le CDL lotois accompagné des délégués de 200 communes du département se réunit en Assemblée Patriotique. Le but de cette réunion est de collecter tous les Cahiers de Doléances du département afin d'en faire une synthèse pour les EGRF. Le CDL cadurcien débute la réunion par une rétrospective glorieuse des grandes dates de l'Histoire de France en faisant notamment un parallèle évident entre les événements de 1945 et ceux de la Révolution Française³⁷⁶. Le même jour, une Commission

départementale des États-Généraux est formée. Elle est constituée de dix membres, dont certains sont présents au CDL depuis sa mise en place³⁷⁷. Les Archives départementales conservent un document tout à fait exceptionnel. Il s'agit du Cahier de Doléances de la commune de Montcuq réalisé sur un cahier d'écolier le 13 juin 1945³⁷⁸. C'est malheureusement le seul exemplaire de tous les Cahiers de Doléances lotois. Il est riche de par sa composition et précieux par sa conservation. Beaucoup de sujets sont abordés par l'assemblée patriotique de 300 Montcuquois. Il est divisé en quatre grands thèmes. Le premier concerne les doléances démocratiques parmi lesquelles on retrouve l'établissement d'une nouvelle Constitution, la création d'une armée républicaine de soldats citoyens mais aussi des mesures d'épurations politique, administrative et économique. Ensuite, le thème économique est abordé : Afin de promouvoir des réformes indispensables pour l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction économique [...]. Les thématiques soulevées sont proches du programme du CNR à l'image de l'établissement d'une retraite digne et d'une économie contrôlée par l'État. La population de Montcuq décide ensuite d'aborder les questions sociales. Parmi ces demandes, la plus importante reste celle liée au ravitaillement et au pouvoir d'achat ainsi que la création d'assurances obligatoires pour se protéger des éventuels désastres économiques ou naturels. La laïcité est



aussi un point important de cette section. La laïcité est le vrai fondement de la République et de la démocratie. Qui dit laïcité, dit neutralité. Nous demandons en conséquence une école neutre, ouverte à tous, sans soucis de tendances et d'opinions. Il y est aussi question d'allègement fiscal, de nationalisations des bâtiments publics, de redéfinition des programmes scolaires ou encore d'amélioration des conditions de travail. Enfin, le Cahier se termine sur des considérations locales qui mettent l'accent sur la nécessité de l'adduction d'eau du bourg et de son assainissement mais aussi du goudronnage des rues et places, de la construction d'une salle des fêtes et de l'électrification des campagnes. Ces mesures sont intéressantes car elles prédisent les principales réalisations rurales entreprises dans la décennie suivante³⁷⁹. Le département du Lot n'est bien entendu pas le seul à participer aux États-Généraux, et le CDL haut-viennois prend quasiment les mêmes décisions en ce début d'année 1945³⁸⁰. Les États-Généraux se réunissent au Palais de Chaillot, au Trocadéro à Paris et comptent plus de 1 800 personnes présentes. Les recherches historiques ne nous donnent que très peu de détails sur cette réunion. Ce qui est certain c'est que la mise en place de ces États-Généraux favorise davantage la désunion entre le GPRF et le CNR amorçant les premiers signes de dislocation³⁸¹.

Enzo Delpech

- 375: Arch. Dép. du Lot : I W 954 (invitation du CDL lotois aux EGR par le CNR, 4 avril 1945).

- 376 : Ibid. (Assemblée Patriotique, 24 juin 1945).

- 377: On y retrouve ainsi Mrs Vayssettes, Bourgnoux, Thamier, Michel ainsi que Gouzou, Galsbert, Forestier et Souzzmann ainsi que Mmes Teyseyre et Gougerouse. Ibid.

- 378: Arch. Dép. du Lot: EDT 201 Non classé art. 3 Montcuq : (cf. Annexe 3.7)

- 379: Consulter l'étude du mandat municipal de Louis Filhol entre 1944 et 1959. Delpech Enzo, « De l'engagement aux engagements: itinéraire d'un boulanger du Lot (1917-1959) », Mémoire de Master, Université de Limoges, Limoges, 2021.

- 380: Consulter Bahuon Nadine, op. cit., p. 118-120.

- 381 Ibid., p. 121-122.

* Pour consulter ce travail : file:///C:/Users/edelpesch/Downloads/M-LMHS12-2022-001.pdf

→ Doléances des habitants de Montcuq en quelques extraits

Lors d'une Assemblée patriotique réunissant trois cents personnes, les habitants de la commune de Montcuq (Lot) ont adopté le 13 juin 1945 leurs doléances finement calligraphiées sur un cahier d'écolier de 14 pages, signé du maire et du président du Comité Local de Libération. Parmi les revendications adoptées majoritairement¹:

Nous demandons que :

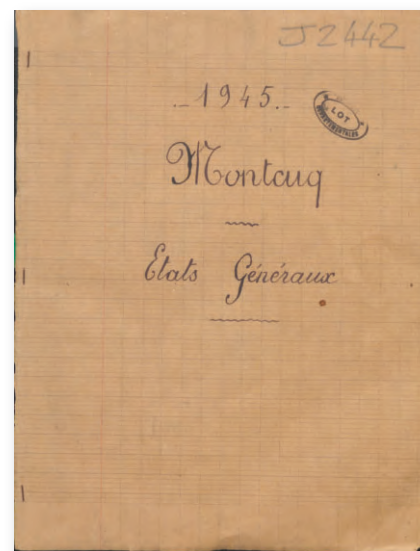
- « Tout français, civil ou militaire, homme ou femme, ne soit électeur qu'à partir de 21 ans et éligible qu'à partir de 25 ans...
- « Les élections se fassent sur la base du suffrage universel intégralement proportionnel...
- « Les militaires de carrière soient écartés du droit de vote...
- « La femme soit déclarée l'égale de l'homme, en donnant à la femme les mêmes droits qu'à l'homme, en l'estimant cheffe de famille au même titre que l'homme...

L'assemblée demande que :

- « Dans la constitution soit reconnu le droit d'association et de manifestation; que tout ministre ou toute personne ayant un pouvoir exécutif qui viendrait à contrecarrer ces droits sacrés du peuple soit déclaré ayant accompli un acte de haute trahison envers la République et passe en haute-cour...

Au plan économique, nous demandons :

- « Le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés fruits du travail commun et source d'énergie, des richesses du sous-sol,



des compagnies d'assurances et des grandes compagnies...

- « Le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires à la direction de l'économie...
- « La signature dans les plus brefs délais d'une loi instituant les comités de gestion et les comités d'entreprise...

Un ensemble de mesures est ensuite revendiqué au plan local pour la défense de l'exploitation agricole et de l'artisanat, pour l'amélioration de l'habitat local, pour la rénovation des bâtiments scolaires, des chemins vicinaux et ruraux...

1- Sources et cote: AD46 - EDT 201 NC 3

→ Les Accords de Toulouse: « une étape vers la République sociale »

Ces accords signés dès le 12 septembre 1944 entre les employeurs, les syndicats et les représentants des Comités de Libération, ouvrent la voie aux Régies Municipales et aux Comités mixtes à la Production qui préfigurent les futurs comités d'entreprise, ainsi qu'aux Régies municipales.

Toulouse est libérée de l'occupant nazi le 19 août grâce aux seules forces résistantes locales du département. L'UD CGT qui a participé à la libération de la ville en appelant à la grève générale le 20 août lance deux jours plus tard « l'ordre de reprise du travail pour le mardi 22 août afin de faire repartir sans tarder l'activité industrielle dans les entreprises » (Sources « l'Histoire du

Mouvement Ouvrier en Haute-Garonne », Pierre Baghi). Les sections syndicales se réorganisent, elles émergent de la clandestinité dans une identité de vue avec le Comité Départemental de Libération (CDL). Des Comités Locaux de Libération d'Entreprises se mettent rapidement en place à la SNACASE (ex. SCAM), chez Breguet, Latécoère, Air France mais aussi à la SNCF, l'ONIA, la Cartoucherie, la Poudrerie, l'Epargne, la Régie Municipale d'Electricité, la Régie Toulousaine du Gaz... Ces comités s'inspirent du contenu du Programme du Conseil National de la Résistance. Leurs objectifs sont clairs : « épurer - reconstruire - gérer ».

Dans l'intérêt général, ces comités souhaitent « mettre sous séquestre » les services publics - La Compagnie Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, la Régie Toulousaine du Gaz, la Société de Transports en Commun de la Région

Toulousaine (STCRT) - en revendiquant leur gestion par l'ensemble du personnel. Dans un sentiment patriotique, le but vise à gérer et contrôler les entreprises publiques ou privées sans exiger ni expropriation, ni nationalisation pour certaines. Présente dans tous ces Comités de Libération d'Entreprises, la CGT tient à souligner son rôle actif dans les luttes de libération, forte des sacrifices consentis par les Résistant-e-s en Haute-Garonne : 617 exécuté-e-s – 2 551 morts en déportation (Sources.

« Toulouse 1940-1944 », Jean Estèbe).

Les autorités civiles mises en place, dont Pierre Bertaux nommé Commissaire de la République par De Gaulle, vont rapidement s'inquiéter de cette situation, relayant en cela le patronat, notamment de l'Aéronautique. Dans cette situation complexe, parfois explosive, naissent les Comités Mixtes à la Production et les Régies Municipales, faisant ainsi de Toulouse libérée un exemple.

Une réunion « contradictoire » est convoquée à la préfecture par Pierre Bertaux. Y sont conviés : les directeurs des usines d'aviation, les présidents des Comités de Libération, le représentant de l'UD CGT et des syndicats ouvriers et techniciens de la Métallurgie ainsi que le secrétaire du PCF. Le Commissaire de la République prend appui sur un texte très restrictif du Gouvernement provisoire d'Alger qui ne prévoit aucune participation à la gestion ou au contrôle des entreprises pour s'opposer à ces avancées démocratiques. Fernand Grenier,

alors ministre communiste du gouvernement provisoire à Alger avait été mis en minorité.

Les représentants des Comités toulousains ne cèdent pas. Ils exigent un « droit de contrôle sur la gestion ». Le patronat accepte de reconnaître à l'issue de deux jours de débats un « droit de regard » du personnel permettant un contrôle des « rouages techniques, administratifs, commerciaux, et financiers », (article 2, du

texte intégral des Accords.)

Les Accords de Toulouse sont ainsi conclus les 12 et 13 septembre 1944 entre « les directeurs des Etablissements de Construction et d'Etudes Aéronautiques de Toulouse et de la Région d'une part, et les représentants des organisations syndicales des Métaux auxquelles sont rattachées les travailleurs des industries aéronautiques d'autre part, les représentants des Comités de Libération des Etablissements d'Etudes et de Construction Aéronautique de Toulouse et de la Région. (Préambule au texte

intégral de l'Accord).

Neuf délégués syndicaux CGT, huit responsables de Comité de Libération, sept directeurs d'Entreprises, adoptent ainsi les vingt-trois articles qui composent l'Accord.

Parmi les articles les plus significatifs :

- Article 3 :

Ces Comités à la Production seront composés :

- a) de représentants de la direction de l'Entreprise ayant eu une attitude patriotique durant l'occupation, ce dont le Comité de Libération sera seul juge ;

- b) de délégués élus par les ouvriers et par les techniciens et agents de maîtrise;
- c) et tant qu'existera dans l'établissement un Comité de Libération : de délégués désignés par ce Comité et qui ont pris part activement à la résistance contre l'ennemi.

- Article 5 bis :

Il est précisé que les délégués du Comité à la Production ont un rôle entièrement distinct des délégués du personnel à la sécurité et élus dans le cadre des conventions collectives. Les Régies Municipales bénéficient d'un large compromis. Le préfet délègue son droit de réquisition au Maire de Toulouse, Raymond Badiou pour « l'usage des biens (et non la propriété) des trois Sociétés concessionnaires. Pour qu'il organise par l'arrêté municipal du 30 septembre 1944, les trois Régies Municipales chargée de la nouvelle exploitation ». Chaque Régie est administrée par « un conseil d'exploitation et un directeur sous l'autorité du maire et du conseil municipal ».

(Source : « Histoire du Mouvement Ouvrier en Haute-Garonne », Pierre Baghi).

Un projet d'Accord Collectif proposé par les Représentants du Personnel et s'inspirant de l'accord dans les entreprises aéronautiques est élaboré entre le directeur général de la Société Pyrénéenne d'Énergie Électrique et les représentants du personnel de l'entreprise et ceux du Comité de Libération de l'entreprise.

D'autres entreprises toulousaines s'inscrivent dans la même démarche (STCRT, ONIA, Poudrerie, Cartoucherie...) suscitant l'intérêt dans d'autres départements. (Lire Rolande Trespé. « Situation Industrielle Région toulousaine 1944-1947 »).

Les Accords de Toulouse sont salués comme une « étape de la République Sociale » selon le conseiller du Commissaire de la République. Approuvés aussi par le Maire socialiste de Toulouse Raymond Badiou, par le Cardinal Saliège, le responsable

départemental communiste Henri Dupont, le Parti Socialiste et une grande partie de la presse locale. Attendant des jours meilleurs, le patronat reste muet !

Les Comités Mixtes à la Production préfigurent les futures Comités d'entreprises. Une opinion partagée par les milieux syndicaux et politiques. Tout autant par la Fédération CGT de la Métallurgie qui les désigne comme « avant-garde des Comités d'entreprises ».

Dans ses mémoires intitulées « Souvenirs » Lucien Llabres, signataire des Accords de Toulouse au titre de délégué CGT des Techniciens et Cadres de la Métallurgie écrit :

« Les patrons qui avaient tous quelque chose à se reprocher, ayant plus ou moins collaboré avec les Allemands, restaient muets comme des carpes, prêts à tout accepter pourvu qu'ils restent à la tête de leur entreprise, et nous assistâmes stupéfaits à ce fait curieux de voir Pierre Bertaux, le Commissaire de la République, se faire leur défenseur. Il alla même jusqu'à nous menacer de l'intervention des troupes américaines si nous allions trop loin !.. il lui fut répondu que nous nous étions pas battus pendant cinq ans au prix du sang et des larmes pour changer d'occupant ».

Lucien Llabres ajoute, que le même Bertaux dans son ouvrage « Libération de Toulouse » tente de s'attribuer la paternité des Accords de Toulouse portant création des comités mixtes à la production. Et de rappeler :

« en réalité c'est nous responsables syndicaux qui, en attendant l'arrivée de Charles Tillon, futur ministre communiste de l'Air,

avons demandé à Fernand Grenier, de réquisitionner les usines aéronautiques en application de la Loi du 11 juillet 1938 ».

Lucien Llabres rappelle que déjà en 1936 :

« le programme du Front Populaire prévoyait la nationalisation de l'industrie Aéronautique... et que de ce fait les salariés de ce secteur s'étaient plus rapidement politisés que les travailleurs des autres entreprises de Toulouse et de la Région »...

Jean-Claude Baudelot
IDHS 31

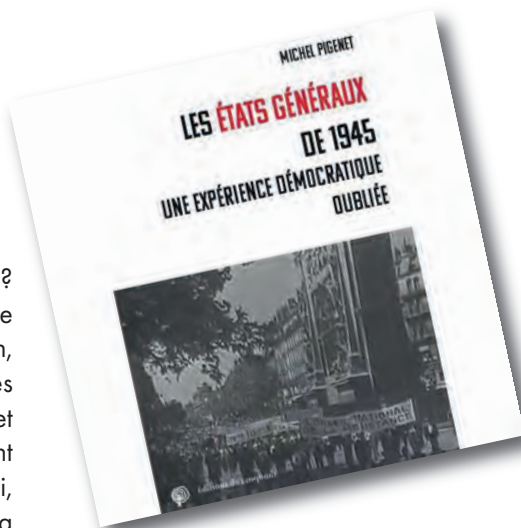


→ Les États généraux de 1945

« Une expérience démocratique oubliée »

Par Michel Pigenet.
Editions du Croquant
(208 pages - 15 euros).

« Des États généraux en juillet 1945 ? L'ouvrage revient sur une expérience démocratique oubliée de la Libération, période riche en initiatives et réformes audacieuses. Sous l'égide du CNR et des comités de libération, ils furent l'une d'elles et, pourtant, aujourd'hui, l'une des plus méconnues. Tiré de la consultation d'archives disponibles depuis peu, ce livre aide à leur reconnaissance. Les États généraux de la Renaissance française furent davantage qu'un substitut à l'expression du suffrage universel dans l'attente d'élections qui, quelques mois plus tard, légitimeront ses vœux et résolutions. Leur préparation donna lieu à des milliers d'assemblées tenues à l'échelon élémentaire des villages et des quartiers et contribua grandement à la popularisation du programme du CNR. Elle l'enrichit et le précisa, aussi, par la rédaction, sur le modèle du célèbre précédent révolutionnaire, de milliers de cahiers de doléances, occasion d'une remarquable plongée à la rencontre des sentiments, préoccupations, certitudes et aspirations de Français à la croisée des chemins au sortir des années noires. Ils éclairent, encore, les consensus, débats et tensions publics du moment, au sein d'institutions « provisoires » comme entre acteurs politiques et sociaux en voie de reconstitution, d'affirmation ou d'émergence. Si l'expérience de 1945 ne fut plus jamais renouvelée, la



procédure suivie dans les conditions de l'époque fournit d'utiles éléments de réflexion pour un présent conscient des limites du système représentatif et qui s'interroge sur les modalités d'une démocratie participative ».



▲ Appel de Benoît Frachon, secrétaire de la CGT, pour l'unité politique et l'unité syndicale de la classe ouvrière. Photo extrait d'un article paru dans « Le Patriote du Sud-Ouest » (quotidien régional du Front National de libération août 1944-1956) daté du 13 juillet 1945.
(Sources : Bibliothèque municipale de Toulouse)

→ Ces « héros ordinaires » de la CGT : l'Ariégeois Joseph Cazaruc

En 2025, notre CGT fêtera ses 130 ans. La direction confédérale a décidé de célébrer cet anniversaire de la plus ancienne organisation syndicale confédérée du pays. Engagé pleinement dans le projet, l'Institut CGT d'histoire sociale a pour mission de marquer l'événement par la réalisation d'une exposition et la publication d'un ouvrage. Pour ce faire, les instituts d'histoire sociale territoriaux y sont associés.

En forme de clin d'œil aux 130 ans, l'idée est de raconter 130 luttes et d'y associer 130 visages de militantes et militants qu'elles ont fait émerger, faisant ainsi sortir de l'ombre nos « héroïnes et héros ordinaires »

Voici le parcours d'un militant que le « Maitron », le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, avait presque oublié. Les prochains numéros de « Repères » vous proposeront de nouvelles découvertes.



Joseph Cazaruc
(collection Olivier Nadouce)

Joseph Cazaruc est né le 12 mai 1909. A 15 ans il entre comme apprenti à l'usine métallurgique de Pamiers. Ce lieu professionnel bénéficie déjà d'une forte culture syndicale et politique. L'intégralité du syndicat est affiliée à la CGTU. A son retour du service militaire, il reprend son métier d'ajusteur et est très marqué par plusieurs personnalités syndicales fortes de l'usine dont Durand, Respaud et Cerny. Les luttes de 1936 sont décisives dans l'engagement de Cazaruc. Adhérent à la CGT, il participe à l'occupation de l'usine. L'UL CGT de Pamiers est créée en 1937, Respaud en prend la direction. En 1938, Respaud et Durand, alors secrétaire général de l'UD à Foix, convainquent le maire de Pamiers de mettre un local à disposition pour y accueillir l'Union Départementale et toutes ses activités. Cette nouvelle proximité avec le syndicalisme interprofessionnel offre à Cazaruc un regard plus large sur les salariés.

La loi du 16 août 1940 du régime de Vichy oblige Durand à cesser ses activités syndicales. Il est remplacé par Maffre, de Luzenac, dans des locaux à Foix avec de nouveaux statuts compatibles avec la charte du travail. Le 21 mars 1940 l'usine de Pamiers signe un accord avec le ministère de l'armement pour réorienter la production. Après la débâcle de l'armée française et l'armistice du 22 juin 1940, la CGT qui n'est pas encore clandestine exprime son désaccord avec une production mise au service des nazis. Les actes de résistance commencent : retards dans les commandes, erreurs dans les expéditions...

C'est à partir du 12 novembre 1942 et l'occupation allemande de Pamiers que Cazaruc organise une résistance plus importante dans l'usine avec la multiplication de malfaçons, une mauvaise qualité du métal...

Le 5 juin 1944, il facilite l'attaque de l'usine par les maquisards de Vira en indiquant les lieux où placer une cinquantaine de charges d'explosifs. La production est pratiquement nulle jusqu'à la libération de Pamiers le 18 août. Ce jour là les salariés de l'usine se mettent en grève pour aider les résistants à libérer la ville. Une libération pratiquement sans combat – les allemands étant partis la veille dans la soirée – mais avec de nombreuses arrestations de collabos.

Joseph Cerny, contremaître à l'usine est nommé maire de Pamiers. Joseph Cazaruc participe à la mise en place du Comité de production et d'épuration de l'usine, il adhère au même moment au PCF, et reprend en main l'activité de l'UD CGT à Pamiers, dont il devient secrétaire général dans l'attente du congrès prévu pour novembre 1944.

En novembre 1945, il s'attaque à « une montagne ». Ambroise Croizat confie la mise en place de la Sécurité Sociale aux militants expérimentés CGT. Pour l'Ariège ce sera Cazaruc. Les oppositions à ce grand projet se lèvent de toutes parts : la droite bien sûr, la plupart des radicaux, certains socialistes, les patrons, les avocats, les notaires, les mutualistes, les CFTC pas très nombreux en Ariège, et même certains CGT qui veulent garder leur protection sociale globale (mines,



enseignants, chemin de fer...) D'autres syndicalistes CGT aussi que l'on retrouve peu après sur les listes mutualistes¹ pour les élections qui approchent et sur les listes FO aux élections suivantes².

Ensuite, Cazaruc n'a pas droit au repos. Il doit préparer les élections pour la Sécurité sociale, puis faire face aux débuts de « Guerre froide », à la remise en cause de la retraite des fonctionnaires et assimilés par Laniel en août 1953. Il s'inscrit pleinement dans l'opposition à la constitution de De Gaulle en 1958 puis dans les luttes répétées pour la paix en Indochine puis en Algérie.

Fin 1964, il laisse le secrétariat général de l'UD CGT à Raymond Delagrangue. Malade, il décède à 56 ans le 1^{er} décembre 1965.

Philippe Leclerc

1- Sources : Archives départementales de l'Ariège.
Cotes : 15 M 15 – 18 (les syndicats professionnels).
15 M 35 – 42 (grèves et conflits du travail).

2 PER 136 / 1944-1945 - 1946 (« le Patriote Ariégeois »)

2- élections du 24 avril 1947, puis du 8 juin 1950

A lire...



1934 : Antifascisme et chemin vers l'unité à Toulouse

Comme dans la capitale le 6 février, Toulouse a connu une nuit d'émeute le 18 juin 1934. Revenant sur cet événement dans 1934 Affrontements antifascistes, la gauche toulousaine fait front, André Arnal étudie quel rôle de catalyseur il a joué localement dans l'union des forces de gauche et syndicales¹.

En fin d'après-midi, ce 18 juin, Pierre Taittinger, dirigeant de la ligue d'extrême-droite les Jeunesses patriotes, tient un meeting dans un salon du Grand-Hôtel. Des manifestants, répondant à l'appel du Parti communiste et de la CGTU, occupent les abords de l'établissement. Vers 20 heures, un cortège de la SFIO et de la CGT, parti de la place du Capitole, les rejoint. Alors que tout est calme, surgissent de l'hôtel 200 gendarmes mobiles qui matraquent sans discernement la foule. Les manifestants ripostent en se dispersant dans le centre-ville. Des barricades sont érigées, des incendies allumés, des ouvriers des quartiers populaires arrivent en renfort. Les troupes à cheval entrent dans la mêlée, simples badauds ou émeutiers sont frappés avec violence. Au petit matin, le bilan est lourd : un mort,

38 blessés, 250 arrestations suivies de plusieurs condamnations.

Bien que depuis le 6 février les partis de gauche se soient rapprochés, la division reste de mise au sein des appareils toulousains. Électoralement dominante, la SFIO dirige la municipalité, alors que le PC ne réalise que de faibles scores. Sur le plan syndical, la CGT réformiste est forte parmi les employés et les salariés des PME ; la CGTU est bien implantée dans les grandes usines et chez les cheminots. Toutefois, André Arnal montre comment depuis des mois à l'université - où la confrontation avec les fascistes est quotidienne - les étudiants progressistes n'hésitent pas à faire front ensemble. De même, à la gare, dès le 12 février, 1 000 cégétistes et unitaires s'engagent à réaliser l'unité ouvrière. Après le 18 juin, tout s'accélère : lors des obsèques de Victor Roussel, dans les meetings de solidarité avec les militants poursuivis en justice et à la faveur de diverses manifestations, l'unité prend corps dans le peuple toulousain, tandis qu'au plan national, le 27 juillet, SFIO et PC signent un pacte d'unité d'action, premier pas vers la constitution du Front populaire. À 90 ans de distance, les analyses de ce petit livre, alerte et bien documenté, demeurent d'une éclairante actualité...

Didier Foucault

Professeur émérite d'histoire à
l'Université Toulouse Jean Jaurès
(Article publié dans « l'Humanité »
daté du 12 septembre 2024)

1- André Arnal, 1934 Affrontement antifascistes, la gauche toulousaine fait front, Éditions midi-pyrénéennes, collection « Cette année-là à Toulouse », 2024, (7,50 euros).

→ A Toulouse, dès août 1942, les guérilleros engagent la lutte armée

Le 30 novembre dernier, devant de nombreux descendants de guérilleros venus d'Espagne, d'Angleterre et de Pologne, un hommage public a été rendu par la mairie de Toulouse pour commémorer les pionniers espagnols de la lutte armée contre les nazis à Toulouse. Une plaque a été apposée sur la grille du Musée Labit, boulevard Montplaisir.

A Toulouse, le 1^{er} septembre 1942, la police vichyste arrête deux Espagnols : Jaime Nieto López et Manuel Sánchez Esteban. Sur les lieux, elle trouve des bulletins intitulés Reconquista de España, dont le n° 16 daté de juillet 1942. Le n° 1 était paru le 1^{er} mai 1941 ! Depuis lors, autour de ce bulletin, en Zone Occupée et en Zone Libre, dans des villes, villages, usines et chantiers, se sont formés des comités de l'Union Nationale Espagnole (UNE). Les comités locaux, pluralistes, sont coordonnés par des comités départementaux. A l'été 1942, en Haute-Garonne, on en compte déjà une vingtaine. Des Brigades de guérilleros, adossées à la UNE, sont constituées. Celle de l'Aude, commandée par Antonio Molina Belmonte, est une pépinière de cadres et d'instructeurs pour les départements environnants. Le 4 août 1942, Antonio Molina est appelé à Toulouse. Dans un ouvrage publié en 1980, il témoigne : « [...] le chef de la Brigade de Haute-Garonne nous donna une information complète, à l'aide d'un plan, sur la réunion que des collaborateurs vichystes et des officiers allemands devaient célébrer cette même nuit, à dix heures du soir, au rez-de-chaussée du restaurant. A la table

des seigneurs [...] Lorsque 11 seigneurs se trouvaient autour de la table, nous lançâmes quatre grenades. ».

Le 11 août 1942, une bombe explose sous la motrice d'un train qui passe au pont d'Empalot, non loin de la Poudrerie Nationale. Le train est stoppé, la plupart des vitres sont brisées. Seul le chauffeur est commotionné. Ce train était parti de la gare de Portet-Saint-Simon chargé d'environ 300 Espagnols, requis pour aller travailler en Allemagne. Le 1^{er} septembre, la police vichyste déclenche une vaste campagne de répression qu'elle baptise « Affaire Reconquista de España ».

Au 20 novembre, 117 Espagnols ont été arrêtés, plus du double fin mars 1943. Détenus à la prison militaire Furgole, puis à la maison d'arrêt Saint-Michel, la plupart passent par les camps de concentration de Noé (Haute-Garonne) et Le Vernet (Ariège) avant d'être déportés vers les camps nazis de Dachau, Aurigny (dans les îles anglo-normandes), Heydebreck (près d'Auschwitz) et Buchenwald.

La police s'acharne sur Manuel Sánchez Esteban car il est en possession d'un carnet comportant de nombreux noms mais refuse de coopérer. En mars 1943, il est hospitalisé pour subir une double trépanation. Six mois plus tard il réussit à s'évader. Envoyé en mission en Espagne, il est tué par la police franquiste le 30 juin 1944.

Lorsque Jaime Nieto López parvient à Buchenwald, en août 1944, il devient le représentant des Espagnols dans le Comité International clandestin qui prépare la libération du camp.



Voie ferrée détruite sur le pont d'Empalot par l'attentat des Guérilleros le 11 août 1942 bloquant ainsi le train emmenant 300 Espagnols travailler en Allemagne. (Source : Archives départementales de Haute-Garonne).

Le 15 avril 1945, devant les survivants rassemblés, c'est lui qui lit la version espagnole du fameux « Serment de Buchenwald ». Revenu à Toulouse, il continue de militer pour le rétablissement de la République en Espagne.

Le 7 septembre 1950, ce grand résistant est interpellé dans le cadre de la sinistre Opération Boléro-Paprika. Sans jugement, il est expulsé vers la Corse. Un an plus tard, la Pologne socialiste l'accueille.

Le 30 novembre 2024, devant 200 personnes, un hommage solennel a été rendu aux pionniers espagnols de la lutte armée à Toulouse : avant l'invasion de la Zone « Libre ». En présence du consul d'Espagne, le maire a dévoilé et lu le texte d'une plaque qui nomme, pour la postérité, Antonio Molina Belmonte, Manuel Sánchez Esteban et Jaime Nieto López.

Henri Farreny
président de l'AAGEF-FFI

→ De l'Aveyron à la Suisse en passant par Moissac : le sauvetage des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale

Adhérente de l'IRHS et membre de son conseil d'administration, Florence Delzons, travailleuse sociale au sein du Conseil départemental de l'Aveyron, poursuit depuis plusieurs années un travail de recherche universitaire et prépare une thèse de doctorat sur « Les réfugiés en Aveyron pendant la 2^e guerre mondiale ». Nous bénéficions par cet article d'un extrait de ses recherches. Qu'elle en soit remerciée.

À la déclaration de guerre, de nombreux enfants de Paris et du nord de la France sont envoyés à la campagne de crainte de l'invasion allemande par l'intermédiaire du mouvement scout et en particulier des Eclaireurs Israélites de France (E.I.F.) créé, en 1923, par Robert Gamzon. Les familles juives étrangères, « dans l'espoir de mettre leurs enfants à l'abri »¹, demandent de l'aide aux E.I.F. Les parents ne sont pas tenus de participer financièrement au voyage et à l'hébergement des enfants. En Aveyron, en septembre 1939, deux colonies d'enfants israélites sont créées ; l'une à Saint-Affrique, l'autre à Villefranche-de-Rouergue. A Saint-Affrique, la maison des enfants juifs évacués de Paris se situe dans l'ancien tribunal réquisitionné grâce à l'intervention

de Madame Borel², l'épouse du maire, Emile Borel³. Le journal, le « Messenger Saint-Affricain », annonce, le 23 septembre 1939, qu'un contingent d'une soixantaine d'enfants est arrivé à Saint-Affrique. Le journaliste précise que « les jeunes filles préparent elles-mêmes leurs repas »⁴. Le 23 septembre 1939, le commissaire de police de Saint-Affrique informe le préfet de l'Aveyron que Camille Gottfried née en 1922, en Autriche et résidant à Chelles en Seine et Marne, « fait partie d'une colonie de vacances « Les éclaireurs israélites de France » patronnée par Madame Borel »⁵. Il explique qu'elle « s'est présentée au commissariat pour faire régulariser sa situation le 22 septembre 1939 » et qu'il a « par inadvertance prolongé la validité de cette pièce.



Groupe d'enfants juifs de Saint-Affrique (Aveyron) prenant leur goûter au rocher de Caylus. (novembre 1939 - juin 1940).
(Sources Mémorial de la Shoah. Cote Mi_1218).

Ayant outrepassé [ses] pouvoirs »⁶, il renvoie lesdits documents au préfet afin de régulariser la situation. D'après le commissaire, Camille « est estimée à la colonie de vacances, elle est laborieuse et y rend de précieux services »⁷.

« Notre maison » à Saint-Affrique

En novembre, à la demande de Robert Gamzon, Rose et Ben Lifchitz se rendent à Saint-Affrique afin de prêter main forte aux cheftaines qui ont en charge, ce qu'enfants et adultes nomment affectueusement, « notre maison ». Rose et Ben Lifschitz sont en lien avec Shatta et Bouli Simon⁸ qui dirigent le centre d'accueil de Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Rose et Ben Lifschitz constatent que rien ne fonctionne. Le tribunal n'est pas chauffé et ne possède pas de toilettes. Le couple s'évertue à donner plus de confort à ce lieu de refuge. Les enfants sont inscrits dans les écoles de la ville. Le 22 novembre 1939, le préfet de l'Aveyron écrit au commissaire de police de Saint-Affrique au sujet de Camille, que le ministre de l'intérieur ne s'oppose pas à ce qu'elle soit placée « sous le régime d'autorisations de séjour trimestrielles éventuellement renouvelables »⁹. En revanche, il lui demande de « soumettre cette étrangère à la surveillance [qu'il jugera] nécessaire en l'astreignant à se présenter »¹⁰ au commissariat à des intervalles réguliers. Je constate que cette jeune fille est considérée comme pouvant être « dangereuse » du fait de sa nationalité autrichienne. Maigres traces d'un passage éphémère, il reste quelques photos de ces enfants¹¹. Certaines images montrent des groupes d'enfants se promenant et goûtant sur le rocher de Caylus. Sur un autre cliché, l'on perçoit le froid glacial qui règne en cet hiver 1939, des fillettes portent un foulard entourant leurs petits visages à la façon des gens de l'est. De tous petits enfants sourient à l'objectif mais certains regards sont emplis d'une

infinie tristesse. Et l'on entend à travers ces images les chants des enfants, leurs rires et dans le secret de la nuit, peut-être, aussi, leurs larmes. La fille de Léon Weissberg¹², artiste peintre de l'Ecole de Paris, Lydie, y trouva un refuge et y resta plusieurs mois, avant que sa mère Maya Ber, compagne d'Ozer Warszawski, écrivain, ne vienne la chercher.

Le 26 septembre 1939¹³, le commissaire de police de Villefranche-de-Rouergue indique au préfet que la colonie d'enfants réfugiés de Paris est arrivée la veille. Cette colonie est composée de 41 membres dont quatre cheftaines. Il précise que la majorité des enfants et des responsables sont des étrangers. Le commissaire de police de la ville écrit, le 6 décembre, au préfet que les enfants et les jeunes filles de la colonie sont en possession de titres de séjours à validité limitée dont certains ont expiré. Lisa Cohn¹⁴ indique qu'elle « ignore le nom de ses parents ». Marianne Cohn, sa sœur aînée, est également dans la maison d'enfants de Villefranche-de-Rouergue. Les deux sœurs ont un parcours atypique. Leurs parents¹⁵, Margaret et Alfred Cohn, sont des universitaires, amis de Walter Benjamin. Ils se sont rendus en Espagne pour participer à la lutte contre Franco et sont revenus en France lors de la Retirada. « Quelques mois après la déclaration de guerre, les parents de Marianne furent internés à Gurs »¹⁶.

Le 10 février 1940, le commandant de la section de gendarmerie informe le préfet que « la colonie d'enfants israélites réfugiés à Villefranche-de-Rouergue depuis le mois de septembre »¹⁷ a quitté la ville le 7 février. Il mentionne qu'une partie des enfants s'est rendue à Moissac dans le Tarn-et-Garonne, l'autre partie est allée à Saint-Céré dans le Lot.

En juin 1940, après la défaite de l'armée française, à Saint-Affrique, les

responsables de « Notre maison », se rendent à Moissac dans le Tarn-et-Garonne pour discuter avec Shatta et Bouli Simon de la suite à donner à ce lieu de refuge. Du fait de difficultés financières mais également du péril qui plane sur les enfants et les adultes, il est décidé de fermer ce havre de paix. Le 15 juin, Rose et Ben Lifchitz¹⁸ retirèrent tout l'argent placé à la banque pour le fonctionnement de ce lieu d'accueil. Les enfants sont séparés en petits groupes composés d'un enfant âgé de 15 ou 16 ans accompagné par deux ou trois enfants plus petits. Chaque enfant de la « famille » recevait un paquet de linge, des provisions, et la somme de 800 francs cousue dans un sachet de tissu suspendu à son cou.

Périple à Risque de l'Aveyron à la Suisse via Moissac

Le 18 juin, ils montèrent tous ensemble, par petits groupes, dans un autobus pour se rendre à Bordeaux. La circulation est subitement interdite. Le soir même, ils sont arrêtés par la gendarmerie de Lautrec dans le Tarn. Les enfants passent l'été dans des familles du Tarn puis se retrouvent tous à Moissac en septembre 1940. A la suite des rafles de 1942, le sauvetage des enfants s'organise. La mise en place des passages en Suisse commence en avril 1943. Marianne Cohn¹⁹, qui avait été dans la maison de Villefranche-de-Rouergue, puis à Moissac participa à ces sauvetages par le biais du Mouvement de Jeunesse Sioniste élaboré par les dirigeants de Moissac. Lydie Weissberg fut sauvée par ce réseau. Les déclarations des enfants sont consignées lors de leur arrestation à la frontière suisse. Le 17 août 1943 est organisé le premier convoi du MJS, dans lequel se trouvent Lydie Weissberg et Renée Perlmutter, réfugiées en Aveyron. La première

Suite →

Geneviève Appell (4^e à gauche) posant avec des enfants juifs de la rue des Rosiers. Saint-Affrique (Aveyron).
(Source Mémorial de la Shoah. Photo Marcel. Cote MXII_46318)



déclare « J'ai quitté Paris en 1939 et je me suis rendue en Auvergne. Mon père étant déporté et ma mère à Saint Gervais, elle m'a envoyée en Suisse de crainte que je subisse le même sort que mon père »²⁰. Lydie reste floue sur son parcours et elle mentionne l'Auvergne au lieu de l'Aveyron. Le convoi du 24 septembre est le onzième du MJS. « Dix-neuf enfants non accompagnés » composaient ce convoi dont Jeanine Antcher et Jean Manasse âgés de treize ans. Jeanine Antcher déclare qu'elle s'est réfugiée avec ses « parents à Montpellier puis à Rodèze²¹ Mégève et Nice²² ». Jean Manasse explique : « Je suis né à Berlin mais dès 1932 j'ai habité Paris. Ensuite je suis allé dans l'Aveyron, dans un camp d'évacuation d'éclaireur. Puis j'ai changé continuellement de place car les Allemands devenaient plus pressants »²³. Tous ces éléments permettent de confirmer le fait qu'il existe un lien entre le réseau des éclaireurs israéliques de France qui organise les évacuations en Aveyron en 1939, la maison de Moissac, le MJS, et des familles françaises.

Ces liens permirent le sauvetage de nombreux enfants et adultes de la déportation et d'une mort certaine.

Florence Delzons

- 1- LEWERTOWSKI Catherine, Les enfants de Moissac, 1939-1945, Edition Champs Histoire, 2005.
- 2- Berthe Elisabeth Marguerite Appell est née à Saint-Germain-en-Laye le 11 avril 1883 et est décédée le 5 février 1969.
- 3- Emile Borel est né à Saint-Affrique le 7 janvier 1871 et est mort à Paris le 3 février 1956. Il était un mathématicien français. En 1941, il a été arrêté et emprisonné à Fresnes pendant un mois, et déchu de sa fonction de maire. Sitôt libéré, il reprit la lutte dans la Résistance.
- 4- Messenger Saint-Affricain du 23 septembre 1939
- 5- Archives de la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique
- 6- Archives de la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique
- 7- Archives de la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique
- 8- Edouard Simon dit Bouli Simon né à Elbeuf le 24 février 1906 et décédé à Clichy le 19 septembre 1993 était un ingénieur électricien. Il rencontra, aux EIF Charlotte Hirsch (dite Shatta) née le 29 janvier 1910 à SighiSoara en Roumanie et décédée en 2003.
- 9- Archives de la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique

10- Archives de la Maison de la Mémoire de Saint-Affrique

11- Sources : Mémorial de la Shoah à Paris et Maison de la Mémoire de Saint-Affrique.

12- Léon Weissberg est né à Przeworsk, en Galicie. Il arrive à Paris en 1923 et en 1927 épouse Marie Ber.

13- A D Aveyron 501 W 51

14- Lisa Cohn est la sœur de Marianne Cohn. Les deux sœurs ont vécu avec leurs parents à Berlin puis en Espagne, en Suisse et enfin à Paris avant 1939.

15- A D Aveyron 501 W 51

16- KTORZA Magali, Marianne Cohn "Je trahirai demain, pas aujourd'hui", in Revue d'Histoire de la Shoah, 1997/3 N° 161, p.96-112.

17- A D Aveyron 501 W 51

18- Toutes les informations concernant « Notre maison » proviennent de la maison de la Mémoire de Saint-Affrique.

19- Marianne Cohn fut un agent de liaison du Mouvement de la Jeunesse Sioniste. Le 31 mai 1944, elle a été arrêtée par les Allemands avec un groupe de vingt-huit enfants. Elle a été emmenée dans la nuit du 3 au 4 juillet par des agents de la Gestapo. Elle a été retrouvée dix jours plus tard, morte, son corps mutilé.

20- LEFENFELD Nancy, Le sort des autres, Le sort des enfants juifs à la frontière franco-suisse, Edition L'Harmattan, 2016.

21- Nancy Lefenfeld a reproduit les déclarations avec les fautes d'orthographe, je fais le choix de reproduire les mêmes orthographes.

22- LEFENFELD Nancy, Le sort des autres, Le sort des enfants juifs à la frontière franco-suisse, Edition L'Harmattan, 2016.

23 LEFENFELD Nancy, Le sort des autres, Le sort des enfants juifs à la frontière franco-suisse, Edition L'Harmattan, 2016.

Nos agences en Midi-Pyrénées

Albi

105, bd Soult 81000 Albi
Tél. 05 63 49 17 37

Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch
Tél. 05 62 62 38 46

Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin
65200 Bagnères-de-Bigorre
Tél. 05 62 95 48 98

Castres

21, place Soult
81100 Castres
Tél. 05 63 35 70 27

Colomiers

10, passage du Ségala
31770 Colomiers
Tél. 05 34 55 30 45

Pamiers

21, rue d e la République 09100 Pamiers
Tél. 05 61 68 77 67

Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes
Tél. 05 62 93 52 33

Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051
31069 Toulouse Cedex 7
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse
Tél. 05 34 66 60 20

JE CHOISIS UNE VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire
0 dividende
100% solidaire

Santé

Retraite
Prévoyance



Scannez-moi
avec le lecteur de codes 2D
de votre téléphone

www.mutami.fr

mutami
Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

mutaero
Vous respirez la santé

www.mutaero.net



